



Doc. 14217
24 janvier 2017

Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne

Amendement¹ n° 14

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de recommandation, après le paragraphe 3.1, insérer le paragraphe suivant:

«à lancer des travaux sur l'éducation contre le racisme et le discours de haine, en mettant l'accent en particulier sur les enfants;»

Note explicative

La proposition de résolution «protéger les enfants contre le racisme et le discours de haine» (Doc. 14040) est prise en considération dans le rapport de Mme Majj. L'amendement vise à renforcer cet aspect.

1. 2017 - Première partie de session

